

L'inscription par les parents

1 La connexion

Dans la mesure où l'inscription dans un établissement scolaire public est considérée comme un acte usuel, c'est le **premier responsable légal** de l'élève qui se connecte qui peut procéder à l'inscription.

Jurisprudence du TA de Lille, 11 mars 2009, n°0805148 : l'inscription d'un enfant est un acte usuel, pour lequel l'un des parents peut agir seul, l'accord de l'autre parent étant réputé acquis, en l'absence d'expression préalable du désaccord de l'un des parents. Muni des identifiants ATEN le parent se connecte sur METICE, Il sélectionne l'application **TELESERVICES**

Rappel : la connexion se fait au moyen d'un **compte responsable**, et non élève.

The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES' portal interface. On the left is a navigation menu with items: MON COMPTE, ACCUEIL, INSCRIPTION AU LYCÉE, VIE SCOLAIRE, NOTES, FICHE DE RENSEIGNEMENTS, COLLEGE, and CONTACT. The main content area is titled 'ACCUEIL' and contains a 'Message de l'établissement', a 'Vie scolaire' section with '8 nouveaux événements' and '1 événement en attente', and a 'Nouvelles notes' section showing the score '74'. An orange button labeled 'Inscription au lycée' is highlighted with a blue box and an arrow pointing to a text box on the right.

La tuile « Inscription au lycée » apparaît jusqu'à mi-juillet au moins ou jusqu'à mi-août selon les académies. Elle indique successivement :

- les date et heure de début de campagne (avant la campagne)
- les date et heure de fin de campagne (pendant la campagne)
- que la campagne est terminée (après la campagne).

2 La consultation de l'affectation et l'inscription

Le parent visualise la décision d'affectation de son enfant, **au plus tôt le lendemain** de la descente des résultats d'affectation depuis **Affelnet**, et peut imprimer les résultats d'affectation suite aux voeux qu'il avait formulés (jusqu'au voeu accepté). Ensuite, il choisit d'inscrire ou non son enfant dans l'établissement indiqué.

3 Les souhaits pour les options

The screenshot shows the 'INSCRIPTION AU LYCÉE' page with the 'RÉSULTAT D'AFFECTATION' section. The page title is 'INSCRIPTION AU LYCÉE RÉSULTAT D'AFFECTATION'. The main content states: 'Votre enfant a été affecté dans l'établissement suivant : Lycée [nom] en 2nde générale et technologique'. Below this, it says 'Vous avez jusqu'au 21/05/2018 inclus'. There are two callouts: one pointing to the school name with the text 'Décision d'affectation de l'élève', and another pointing to the 'J'INSCRIS MON ENFANT DANS CET ETABLISSEMENT' button with the text 'L'inscription ne peut pas être refusée en ligne.'. On the right, there are two voeux listed: 'Voeu n°1 Affecté LYP BOISSY ANGLAS - ANNONAY 2nde générale et technologique Section européen' and 'Voeu n°2 En 13ème position sur la liste supplémentaire LYCEE PORTE DES ALPES - RUMILLY CEDEX 2nde professionnelle electrotec. energ. equip. communic'. There are also links for 'Lire le message du lycée d'affectation' and 'Consulter le rappel des voeux'.

Si le parent **valide l'inscription** de son enfant dans le lycée d'affectation, il peut ensuite choisir pour une 2^{de} générale et technologique par exemple :

- la formation (MEF) d'inscription et le nombre d'enseignements d'exploration, si l'académie pratique l'affectation en 2^{de} générale et technologique « **générique** »
- la langue ou le sport de section pour les MEF concernés (sections européennes, internationales, binationales ou sportives ...),
- les enseignements d'exploration **qui n'ont pas déjà été précisés au moment de l'affectation**,
- éventuellement un enseignement facultatif.

Remarque : les enseignements à choisir **se limitent à ceux effectivement proposés** par le lycée d'accueil.

Exemple pour une affectation en 2^{de} GT2 générique :

Les écrans **s'adaptent** selon le **MEF d'affectation**, le **profilage des options** obligatoires et facultatives dans **Nomenclatures**, et des **combinaisons d'enseignements** autorisées ou interdites dans **Administration téléservices**.

Remarque : pour les affectations non génériques, la famille ne choisit ni le MEF, ni le nombre d'enseignements d'exploration.

4 La mise à jour de la fiche de renseignements

Le parent visualise ensuite, et modifie si nécessaire, **les données administratives de son enfant et les siennes**.

Remarque : l'autre parent pourra modifier ses informations dans le service **Fiche de renseignements** avec son propre compte.

MON COMPTE [Settings icon]

ACCUEIL

INSCRIPTION AU LYCÉE

VIE SCOLAIRE

NOTES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE COLLÈGE

EVALUATION

LIENS UTILES

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

INSCRIPTION AU LYCÉE RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE (2/4)

Navigation: Renseignements responsable → Renseignements élève → Validation

Élève

Nom de famille* [RECHERCHER] [OK]

Nom d'usage* [RECHERCHER] [OK]

1^{er} prénom* [RECHERCHER] [OK]

2^e prénom [RECHERCHER] [OK]

3^e prénom [RECHERCHER] [OK]

Sexe* Masculin Féminin

Nationalité* FRANCE

Date de naissance* 1 / 7 / 2001

Pays de naissance* FRANCE

Département de naissance* 038 / ISÈRE

Commune de naissance* [RECHERCHER] [OK]

Coordonnées

Téléphone domicile [Non renseigné]

Téléphone travail [Non renseigné]

Téléphone portable [Non renseigné]

Photo

Cliquez sur la photo pour la modifier

Adresses

L'élève habite

chez [RECHERCHER] [OK]

à la propre adresse

Adresse [RECHERCHER] [OK]

Code Postal* 38100

Commune* GRENOBLE

Pays* FRANCE

Courriel [Non renseigné]

Hébergement

Régime scolaire*

-- Veuillez choisir un régime --

Régime obligatoire

Je confirme les informations de la fiche de renseignements ci-dessus.

Les informations élève apparaissent en premier.

Le parent peut choisir chez quel responsable habite l'élève

Le parent doit sélectionner un des trois régimes disponibles.

Dans BEE, le régime choisi par le parent est modifié :

- Demi-pensionnaire -> Demi-pensionnaire dans l'établissement
- Externe -> Externe libre
- Interne -> Externe libre (l'internat n'est pas accordé d'office, mais la demande est enregistrée dans le fichier CSV des souhaits).

Je confirme les informations de la fiche de renseignements ci-dessus.

-- Veuillez choisir un régime --

Demi-pensionnaires

Externe

Interne

-- Veuillez choisir un régime --

Régime obligatoire

Les informations responsable apparaissent en second.

Même si le parent ne modifie aucune donnée, il doit confirmer le contenu de la fiche de renseignements pour que l'inscription soit prise en compte (même chose dans l'écran concernant l'élève).

MON COMPTE [Settings icon]

ACCUEIL

INSCRIPTION AU LYCÉE

VIE SCOLAIRE

NOTES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE COLLÈGE

EVALUATION

LIENS UTILES

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

INSCRIPTION AU LYCÉE RENSEIGNEMENTS RESPONSABLE (3/4)

Navigation: Renseignements responsable → Renseignements élève → Renseignements responsable → Validation

Coordonnées

Lien avec l'élève* [RECHERCHER] [OK]

Coûtier* Mère

Nom de famille* [RECHERCHER] [OK]

Nom d'usage* [RECHERCHER] [OK]

Prenom* [RECHERCHER] [OK]

Téléphone domicile [Non renseigné]

Téléphone travail [Non renseigné]

Téléphone portable 05 03 00 00 00

J'accepte de recevoir des SMS

Adresses

Adresse [RECHERCHER] [OK]

Code Postal* 38100

Commune* GRENOBLE

Pays* FRANCE

Courriel [Non renseigné]

J'autorise à communiquer ces adresses aux associations de parents d'élèves et/ou le service d'administration

Emploi

Titulaire d'un diplôme universitaire

Ouvriers qualifiés de type industriel

Je confirme les informations de la fiche de renseignements ci-dessus.

ETAPE PRÉCÉDENTE

ETAPE SUIVANTE

5 La validation de l'inscription

Une fois l'inscription terminée, le parent a la confirmation de l'inscription à l'écran, avec la **liste des documents à fournir**, si celle-ci a été définie dans **Administration téléservices**.

Document	Date de remise
Établissement scolaire	au plus tard le jour de la rentrée
Droit à l'image	le jour de la rentrée

Le bouton ouvre le formulaire d'une enquête de satisfaction sur le service **Inscription au lycée**.

Le bouton permet d'enregistrer ou d'imprimer le **récapitulatif** de l'ensemble des informations liées à l'affectation et à l'inscription : lycée et MEF d'affectation, souhaits pédagogiques et/ou enseignements contingentés, ainsi que documents à fournir.

Il est également rappelé que les souhaits émis seront **satisfaits selon les possibilités de l'établissement**.

Document	Date de remise
Établissement scolaire	au plus tard le jour de la rentrée
Droit à l'image	le jour de la rentrée

Le parent reçoit parallèlement, une **confirmation d'inscription par courriel** qui reprend les mêmes éléments, et qui est conforme au décret n° 2015-1404 relatif à la saisine de l'administration par voie électronique.

Une fois la campagne d'inscription en ligne terminée, les responsables légaux continuent de pouvoir consulter le récapitulatif de l'inscription de leur enfant jusqu'à mi-juillet au moins ou jusqu'à mi-août selon les académies.